



511103

Tork Gel Hydro-Alcoolique

Limitez la propagation des infections avec le gel hydro-alcoolique Tork sans rinçage hautement efficace contenant 80 % d'alcool dénaturé (M/M). Assainit et désinfecte rapidement les mains sans eau. Il s'agit de notre gel désinfectant le plus efficace, spécialement formulé pour un usage fréquent sans résidus collants. Idéal pour le secteur de la santé, répondant même aux exigences des salles de lavage des mains.

- Efficace contre une grande variété d'organismes problématiques – conforme aux normes EN1500, EN12791 et EN14476 (Virus enveloppés, tels que : VIH, SARS, coronavirus, VHB, VHC, grippe type H1N1 et H5N1, etc., et également Rotavirus et Norovirus)
- Bouteille à pompe autonome facile à installer
- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

511103

Tork Gel Hydro-Alcoolique

Données du produit

Système

Nombre de doses

Volume

250

500 ml

UFI

Couleur

05GQ-2P9H-V014-76XU

Transparent

Données d'expédition

	Unités consommateur	Unité de transport	Palette
EAN	7322540754148	7322540754155	7322540759822
Matériau d'emballage	Plastic bottle	Carton	
Pièces	1	12	1260
Poids brut	484 g	6.3 kg	665.49 kg
Hauteur	186 mm	192 mm	1494 mm
Longueur	55 mm	257 mm	1200 mm
Largeur	70 mm	233 mm	800 mm
Poids net	472 g	5.7 kg	594.72 kg
Volume	0.72 dm3	11.5 dm3	1.21 m3

511103

Tork Gel Hydro-Alcoolique

Données techniques

Ingrédients	<p>Autres ingrédients Alcohol Denat, Aqua, Panthenol, Glycerin, Cetyl Alcohol, Propylene Glycol, Acrylates/C10-30 Alkyl Acrylate Crosspolymer, Aminomethyl Propanol</p> <p>Ingrédients actifs Ethanol 80 g/100 g</p>
pH	~ 6.5
Mode d'emploi	Assurez-vous d'avoir les mains propres et sèches avant utilisation. Pour une hygiène générale : Appliquer 1 à 2 doses (mouiller toute la main) et bien faire pénétrer jusqu'à ce que la peau soit sèche (15 à 30 secondes). Pour une désinfection selon la norme EN1500 : Appliquer assez de produit pour couvrir toutes les surfaces des mains pendant 30 secondes. Frotter jusqu'à ce que les mains soient sèches
Durée de conservation	La date de péremption de 36 mois après la date de production est imprimée sur l'emballage intérieur. 12 mois après ouverture. À conserver dans le récipient d'origine. Tenir à l'abri de toute lumière excessive. Éviter les températures extrêmes et conserver entre 4 et 30 °C.
Instructions de manutention	Utilisez les désinfectants avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Éviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincez aussitôt abondamment et consultez un médecin. Pour en savoir plus, consultez la Fiche Sécurité. Peut entraîner la décoloration de certaines matières ou surfaces.
Réglementation	Les produits biocides commercialisés sous la marque Tork sont conformes au Règlement relatif aux produits biocides (EU) N° 528/2012 et approuvés pour l'hygiène humaine. Ces produits sont enregistrés et autorisés dans les pays où ils sont en vente. Ces produits sont conformes au règlement CE N° 1907/2006 (REACH) et à ses amendements. Tous les ingrédients non biocides sont conformes au Règlement relatif aux produits cosmétiques (CE) N° 1223/2009 et considérés comme sans danger pour la santé humaine lorsqu'utilisés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Les produits biocides sont fabriqués conformément aux bonnes pratiques de fabrication (GMP).
Enregistrement des biocides	<p>Bulgarie (BG) 2270-2/12.01.2018.</p> <p>République Tchèque (CZ) MZDR 48972/2018/SOZ</p> <p>Autriche (AT) Oui</p> <p>Allemagne (DE) N-65875</p> <p>Belgique (BE) NOTIF1027</p> <p>Danemark (DK) 2418567</p> <p>Estonie (EE) 1346/15</p> <p>Espagne (ES) 903DS</p> <p>Finlande (FI) 433165</p> <p>France (FR) oui (56010)</p> <p>Luxembourg (LX) 69/15/L</p> <p>Grèce (GK) Numéro de notification : 82385/28.9.2017</p> <p>Hongrie (HU) JKF/3271-3/2015.</p> <p>Lituanie (LT) Biocidinio produkto autorizacijos liudijimas Nr. (10-14 17.5)BSV-11842(A-01PNO261556/A-18- 117), galioja iki 2020-06-07.</p> <p>Lettonie (LV) LV04062015/4039</p> <p>Pays-Bas (NL) 14711N jusqu'au 01/06/2024</p> <p>Norvège (NO) 321952</p> <p>Pologne (PL) Oui</p> <p>Serbie (RS) 532-01-2687/2016-19</p>

Roumanie (RO) ""Nr. 3613BIO/01/12.24""
Suède (SE) 534970-9
Suisse (CH) CHZN5006
Slovénie (SI) Oui
Slovaquie (SK)bio/684/D/15/CCHLP
Grande-Bretagne (UK) Oui
Irlande (IRL) N° PCS98098
Italie (IT) Registrazione PMC n. 20283

Certifications ISO 22716 (BPF - bonne pratique de fabrication)ISO 9001 et 13485 (système de gestion de la qualité)

Fiche signalétique de sécurité Pour les consignes de sécurité à respecter lors de l'utilisation et la manipulation de ces produits, suivez les recommandations des Fiches Sécurité. Celles-ci sont disponibles sur le site Tork.fr dans toutes les versions locales requises par la réglementation en vigueur (notamment le règlement CLP pour l'Europe).

Version N° 1

511103

Tork Gel Hydro-Alcoolique

Tests Microbiologiques

	Méthodologie de Test	Conditions du Test	Durée du Test	Organisme Testeur
Bacteria	EN 1500 : Massage des mains hygiénique	30 secondes (EN1500)	Dans un environnement propre	E. coli K12
	EN 13727 : Action bactéricide en milieu médical	15 secondes	Dans un environnement sale avec présence de sang Dans un environnement propre	S. aureus, E. coli, P. aeruginosa, E. hirae S.aureus (MRSA), E.faecium (VRE)
	EN 12791 : Désinfection chirurgicale des mains			Flore cutanée normale
	EN 1276 : Action bactéricide dans les secteurs agroalimentaire, industriel, domestique et institutionnel	15 secondes	Environnements propres et sales	S.aureus, E.coli, P.aeruginosa, E.hirae, MRSA, VRE
	EN 1040 : Action bactéricide de base	15 secondes	Dans un environnement propre	S.aureus, P.aeruginosa
Yeast and Fungi	EN 1275 : Action fongicide ou levuricide de base	30 secondes, 2 minutes	Dans un environnement propre	C.albicans (30 s) et A. niger (2 minutes)
	EN 13624 : Action fongicide pour les instruments utilisés dans le secteur médical	30 secondes, 1 minute	Dans un environnement sale avec présence de sang	C.albicans (30 s) et A. niger (1 minute)
	EN 1650 : Action fongicide dans les secteurs agroalimentaire, industriel, domestique et institutionnel	30 secondes, 2 minutes	Dans un environnement sale	C.albicans (30 s) et A. niger (2 minutes)
Viruses	EN 14476 : Action virucide dans le secteur médical. (Effet virucide limité, donc tous les virus enveloppés, tels que : VIH, coronavirus SARS, VHB, VHC, grippe type H1N1 et H5N1, etc.)	30 secondes	Dans un environnement propre	Vaccinia BVDV
	Virus spécifiques	30 secondes selon EN14476	Dans un environnement propre	Murine Norovirus (30 secondes) et Rotavirus (30 secondes)
Micro-bacteria	EN 14348 : Action mycobactérienne pour le secteur médical y compris les désinfectants pour instruments	60 secondes, 15 secondes	Dans un environnement sale avec présence de sang	M. avium (60 s) et M.terrae (15 s)